

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture et
de l'alimentation

Arrêté

**portant nomination au conseil d'orientation et de formation de la spécialité éthologie
clinique et appliquée des animaux domestiques**

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment l'article R. 812-55 ;

Vu l'arrêté du 31 juillet 2014 relatif aux formations conduisant aux diplômes nationaux
de spécialisation vétérinaire ;

Vu l'avis du conseil national de la spécialisation vétérinaire du 9 avril 2019 ;

Sur proposition du Conseil d'orientation et de formation de la spécialité concernée,

Arrête :

Article 1^{er}

**Sont nommés membres du conseil d'orientation et de formation de la spécialité éthologie
clinique et appliquée des animaux domestiques :**

1° en qualité d'enseignants-chercheurs :

Mme COMBRISSE (Hélène) ;

Mme DES BOYERS DES ROCHES (Alice) ;

Mme ESCRIOU (Catherine) ;

Mme GILBERT (Caroline) ;

M. LE LOCH (Guillaume) ;

Mme TOUZOT-JOURDE (Gwenola).

2° en qualité de personnalités qualifiées :

M. BOISSY (Alain) ;

M. DEPUTTE (Bertrand) ;

Mme DIEDERICH (Claire) ;

M. GRONOSTAY (Stephan) ;

Mme HAVERBEKE (Anouck) ;

Mme TITEUX (Emmanuelle).

Article 2

Conformément aux dispositions de l'article 3 de l'arrêté du 31 juillet 2014 susvisé, les intéressés sont nommés pour un mandat de quatre ans.

Article 3

Le Directeur général de l'enseignement et de la recherche est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin Officiel* du Ministère l'agriculture et de l'alimentation.

Fait le **19 JUIN 2019**

Le ministre l'agriculture et de l'alimentation

Pour le ministre et par délégation :

La Chef du Service de l'Enseignement Supérieur,
de la Recherche et de l'Innovation

Directrice Générale Adjointe



Valérie BADUEL